

DÉPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE
DE SAINT-PERDON

Nombre de conseillers en
fonction : 18

Nombre de conseillers
présents : 11

Nombre de votants : 16

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 06 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le six mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Perdon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Darrieutort, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 Février 2024

Présents : Jean-Louis DARRIEUTORT, Sandrine CASINI, Didier LARTIGUE, DUDON Élodie, CABANNES Philippe, DARSAUT Jean-Paul, DALLEAU Sabine, DELARUE Marie-Hélène, SALLES Pierre, BOULAND Geneviève, DOURTHE Jean-Michel

Absents ayant donné un pouvoir : Marie-Christine CAZENAVE ayant donné procuration à Pierre SALLES, Marie LATASTE ayant donné procuration à Philippe CABANNES, Patrick BEEUWSAERT ayant donné procuration à Élodie DUDON, Cédric BARROUILLET ayant donné procuration à Didier LARTIGUE, Patrick BENETEAU ayant donné procuration à Jean-Louis DARRIEUTORT

Absents : Maylis MIRAMON, Benjamin BARROUILLET

Secrétaire : Madame CASINI Sandrine

DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE

1. Délibération portant modification du montant de la participation prévoyance des agents : **Approuvée**
2. Délibération portant avis sur la demande d'affiliation du Centre Départemental d'Action Sociale des Landes au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes : **Approuvée**
3. Délibération portant saisine du Pôle Domanial pour l'évaluation de différentes propriétés privées : **Approuvée**
4. Délibération portant identification des zones d'accélération de la production d'énergie renouvelable : **Approuvée**
5. Délibération portant création d'emplois temporaires pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité : **Approuvée**
6. Délibération portant demande de subvention auprès du FIPD-R (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la radicalisation) pour l'extension de la vidéoprotection sur la commune : **Approuvée**

Saint-Perdon, le 14 Mars 2024

Le Maire,
Jean-Louis DARRIEUTORT



La secrétaire de séance,
Sandrine CASINI